



14ème législature

Question N° : 98523	De M. Erwann Binet (Socialiste, écologiste et républicain - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Algérie	Analyse > Kabylie. attitude de la France.
Question publiée au JO le : 16/08/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Erwann Binet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la détention de M. Kameleddine Fekhar, arrêté le 9 juillet 2015, par les autorités algériennes. Originaire de la région Mozab, située au sud de l'Algérie, M. Kameleddine Fekhar est toujours incarcéré en Algérie. Les autorités algériennes ont pris un engagement en ratifiant l'ensemble des conventions internationales relatives aux droits de l'Homme et au respect des libertés collectives et individuelles. Pourtant, M. Kameleddine Fekhar dénonce ses conditions de détention et les chefs d'accusation qui lui sont opposés. Un comité de soutien a été créé afin d'alerter les instances internationales sur sa situation et celle de ses nombreux codétenus. Il le remercie de lui faire part de ses intentions sur cette situation.